



Sappey'tille

Sommaire

P. 2-4 Vie communale

Cérémonie du 11 novembre
Site internet
Compte rendu conseil en bref
Employé communal
CCAS
Commission animation et Jeunesse
Décoration Noël

P. 5 Vie associative

APE

P. 6 Vie intercommunale

ERDF - Prévenance travaux

P. 6 Du côté de nos écoles

Escalade
Préinscription scolaire

P. 7-9 Le Sappey d'antan

Classe 1930
La Salévienne

P. 10 Lieux et Monuments

Réponse Quizz des lavoirs

P. 11 Recettes de grand-mère

Chélidoine
Sauge

P. 11 Pour les papilles

Le Farçon

P. 12 Etat civil

Agenda

Edito

Ce nouveau grand canton portera le nom de «Canton de La Roche sur Foron».

Dans le cadre de cette restructuration de nos territoires, le gouvernement demande que nos communautés de communes comptent désormais 20 000 habitants, au minimum. En ce qui nous concerne, la CCPC (Communauté de Communes du Pays de Cruseilles), ne comptabilise que 13 800 habitants. Comment alors revisiter nos limites géographiques pour constituer de nouvelles intercommunalités qui répondent à ces directives gouvernementales ?

Nous avons étudié plusieurs possibilités, sans omettre de considérer leurs atouts et contraintes, avec les différentes intercommunalités qui nous entourent. C'est à présent en décideurs et acteurs de notre vie démocratique locale qu'il nous faudra nous positionner pour l'avenir de notre territoire.

Et nous le ferons, sans quoi le gouvernement, par le biais du préfet, nous imposera sa définition de notre nouvelle collectivité. D'ores et déjà la vision du préfet semble orientée sur un rapprochement avec le Pays de Filière.

Une autre possibilité s'offre à nous, celle de créer une «commune nouvelle», regroupant sous le même nom nos 13 communes actuelles. Ce qui permettrait de conserver certaines dotations de l'état.

Le temps passe et les époques changent

La réforme territoriale tant annoncée devient maintenant une réalité, avec les incertitudes et les ajustements qui marquent tout grand changement. Il n'empêche que l'on doit répondre sans plus attendre aux exigences des nouvelles configurations qui vont définir notre territoire.

Une vision à court terme s'impose à nous, dans un programme déjà entamé en 2012 par l'instauration de nouvelles circonscriptions. La restructuration plus globale de notre région «Rhône-Alpes» en «Rhône-Alpes-Auvergne» est déjà chose faite. D'ici le mois de mars prochain la redéfinition de nos cantons deviendra effective par le regroupement de 3 cantons en un seul, comprenant ceux de La Roche, Reignier et Cruseilles.

Une fois notre décision prise, partagée d'un plein et commun accord, il nous faudra travailler sur les statuts de notre nouvelle intercommunalité en remettant à plat toutes les compétences des uns et des autres. L'objectif étant que chacun puisse s'y retrouver.

Au-delà de cette problématique, d'autres questions se posent déjà quant au devenir de nos petites communes dont on nous fait comprendre qu'elles ne devront plus exister sous leur configuration actuelle.

Vous avez compris que l'argument majeur qui motive tout ce travail de restructuration du territoire est de faire des économies et d'instaurer plus de cohérence en réduisant le millefeuille administratif existant.

Face à l'obligation d'avancer dans le changement, nous nous exécutons, espérant que nous, élus, pourrions continuer à être des liens privilégiés et directs avec nos concitoyens. Notre volonté reste, elle, inchangée, à savoir, faire vivre notre réactivité au profit de la qualité de vie dans nos petits villages et du bien-être des personnes qui y vivent, présentes et futures.

Le Maire, Pierre Gal

Vie communale

Cérémonie du 11 novembre



Cette année, pour le centenaire de la Grande Guerre, des lettres de soldats ont été lues ainsi que les noms, âges, bataillons, lieux et années de décès des hommes de notre village qui ont donné leur vie. Une cérémonie émouvante en leur mémoire.

Site internet

Après une longue période, au printemps dernier, pendant laquelle le site de notre commune était hors service, nous avons le plaisir de vous assurer qu'il est de nouveau accessible. L'équipe de la commission communication œuvre depuis plusieurs mois pour compléter des articles, ajouter des documents, etc. Ce site continue ainsi d'évoluer et de s'améliorer.

Toutes vos remarques ou apports seront les bienvenus et nous permettrons de faire de ce média une vitrine à l'image de notre village.

Pour tout contact : mairie.lesappey@wanadoo.fr

Compte rendu Conseils municipaux en bref

Octobre

Plusieurs pièces maitresses de la charpente de l'église nécessitent d'être changées ou renouvelées. Une subvention de 5 000 € qui est disponible sera être affecté à ce projet.

Les tarifs de location de la salle polyvalente sont mis à jour pour application au premier janvier 2015.

Décision de régler les impôts du chalet Le Mont pour acquérir des droits et pouvoir sauvegarder ce patrimoine.

Novembre

Signature, après appel d'offres, d'une convention de viabilité hivernale avec Monsieur Didier DESBIOLLES pour les 4 prochaines années. Le tarif horaire est de 70 €.

Une convention est également signée avec la SA Mont-Blanc pour le déneigement de l'accès à l'immeuble le Sappiard.

Une subvention complémentaire de 3 059 € sera versée par chacune des communes de Vovray et du Sappey à l'association les Tartifilous pour clôturer cette année. Le montant demandé à l'origine n'était pas suffisant.

Une vente de bois pour environ 4000€ est confiée à l'ONF.

Janvier

Le Syndicat Mixte du Salève, qui est en charge de 280 km de sentiers sur l'ensemble de son territoire, est autorisé à établir un schéma directeur de la randonnée, en partie situé sur notre commune.

Une convention hivernale avec des particuliers est signée pour le déneigement de leur voie d'accès. Comme sur une précédente convention, c'est la commune qui leur facturera la prestation.

Employé communal

Mickaël CANDUSSO, employé communal, en commun avec Vovray-en Bornes, est embauché en contrat avenir. Il s'agit d'un contrat mis en place par l'Etat, pour les jeunes de moins de 25 ans par le biais de la Mission Locale. Le salaire (SMIC) est pris en charge par l'Etat à 75% pour 3 ans. L'employeur se doit d'apporter de la formation au jeune. C'est une forme de tutorat, c'est accompagner un jeune vers un emploi stable au bout du contrat. Il fait équipe avec Stéphane Palayer qui est chargé de son encadrement.



CCAS

Repas des aînés

A l'occasion du repas traditionnel offert, comme chaque année, aux anciens pour le 11 novembre, la commune a souhaité féliciter la doyenne, Mme Renée GIOLI, ainsi que le doyen M. Marcel GAL. Nous leur donnons d'ores et déjà rendez-vous pour le repas du 11 novembre 2015 !!!



Portage Repas

connaître directement en Mairie, .

Toute personne intéressée par le portage à domicile d'un repas ou bien sa récupération à la cantine du Sappey ou de Vovray-en Bornes, que ce soit pour les personnes âgées ou bien pour un besoin ponctuel ou irrégulier (accident, maladie, ...), doit contacter la cantine au 04.50.32.86.81 impérativement le lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 7h et 8h pour commander le repas du jour, et préciser cantine Le Sappey ou Vovray.

Vous pourrez ensuite prendre en charge votre repas entre 11h30 et 12h30.

Si vous avez des difficultés pour aller le chercher. Nous vous invitons à en parler à la mairie, par téléphone : 04.50.44.02.31 ou bien par mail : mairie.lesappey@wanadoo.fr ou en déposant une demande dans la boîte aux lettres, nous chercherons alors des solutions avec vous.

Attention, ce service fonctionne les jours d'école sauf le mercredi et les vacances scolaires

Déneigement

Pour cet hiver 2014-2015 la Mairie a renouvelé l'opération de déneigement engagée depuis plusieurs années, auprès des particuliers.

Pour cette nouvelle saison, les domiciles de 14 personnes âgées auront donc leur accès dégagé par l'entreprise mandatée par la commune. Comme prévu, les frais engagés seront entièrement pris en charge par la Mairie.

Commission animation et jeunesse

Comme chaque hiver, les soirées jeux ont été reconduites, et avec beaucoup de succès.

Elles permettent de se retrouver devant une belotte, un Monopoli, un Scrabble ou un jeu très insolite. En effet, Pierre GHIRARDI, toujours inventif, nous a offert un Memory très personnalisé: nous retrouvons sur celui-ci les vues des sites du Sappey, les maisons authentiques, les animaux et les engins familiers de notre village.

Merci Pierre pour ta générosité et ton originalité.

La dernière soirée de la saison sera clôturée par un LOTO au profit de l'association LES TARTIFILOUS. N'oubliez pas cette date! RENDEZ VOUS SAMEDI 07 MARS à la salle polyvalente.

Vous passerez un bon moment et permettrez aux enfants d'améliorer leurs activités.

Le Dimanche 15 mars sera organisé un concert par la Chorale «Nuance» de 16h à 18h en l'église du Sappey, au profit des cantines scolaires de Vovray et du Sappey.

Nous vous espérons nombreuses et nombreux pour cette manifestation qui animera notre belle église.



Décoration Noël

Comme chaque année nos bénévoles motivés et rechauffés ont fait de notre place du village un endroit joliment décoré. Un grand merci à tous



Divers

Elections

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Il est important d'aller voter afin d'élire la liste qui saura défendre et comprendre notre territoire.

Rappel

Il faut faire une déclaration de travaux en mairie pour toute construction inférieure à 20 m².

Vie associative

Association des Parents d'Elèves

Fête du Pain

Cette année la fête du pain des écoles a eu lieu le 4 octobre.

Le boulanger a eu fort à faire car les amateurs de pain cuit au feu de bois sont venus en nombre devant le four de Vovray-en-Bornes.

Le pain, à peine sorti du four, était déjà vendu... ainsi que les nombreuses pizzas préparées par les enfants des écoles. Buffet canadien, grillades et soleil estival ont contribué à cette journée où enfants et parents se sont rencontrés dans une ambiance conviviale.

Un grand merci à Antoine Vigne, le boulanger, ainsi qu'à Odile et Jean-Claude Montant qui nous mettent à disposition le four et le pré.



Vente des sapins de Noël

Cette année, avec le nouveau bureau de l'APE une nouvelle action a vu le jour : la vente de sapins de Noël. Elle a eu lieu sur commande avec réception des sapins à la salle des fêtes du Sappey le 6 décembre de 11h00 à 16h00. Les sapins provenaient d'une entreprise de Vallières.

Cette vente de sapins de Noël fut une réussite, plus de 80 sapins ont été vendus.

Tout ceci grâce aux enfants et parents qui ont ramené un maximum de commandes.

Concours de belote

Le 18 janvier 2015, à la salle des fêtes de Vovray en Bornes a eu lieu le traditionnel concours de belote organisé par l'APE des 2 communes : Vovray/Sappey.

Dans une ambiance conviviale, 56 joueurs se sont retrouvés, soit 28 doublettes constituées. La doublette victorieuse a gagné respectivement deux baptêmes de l'air en parapente offert par Laurent Lissajoux, deux poitrines fumées offertes par l'entreprise Dechosal Stéphane et deux lots de bouteilles de vin offert par Assistance informatique.

Nous tenons à remercier tous les donateurs, entreprises, artisans sans qui nous ne pourrions pas remettre à chaque joueur des lots.

Après l'annonce du classement des équipes et la remise des lots, environ 70 repas ont été servis, la soirée s'est ainsi terminée dans la convivialité, autour d'une tartiflette.

Un grand merci à tous les parents qui se sont mobilisés pour organiser cette journée festive dans la préparation de la journée, la confection de gâteaux...



Divers

Traditionnellement, pour Noël, l'APE offre à chaque école un cadeau collectif. Les enseignants se sont chargés de choisir le cadeau le plus approprié aux enfants. Ils l'ont découvert à la rentrée dans leur classe respective : à Vovray, au Sappey.

Les membres de l'APE tiennent à remercier toutes les personnes qui contribuent de près ou de loin à la réussite de ces manifestations. Sans elles, rien ne serait possible.

Maintenant, à vos agendas....

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 29 mars au Sappey pour manger les traditionnels filets de perches.

Vie intercommunale

ERDF - Prévenance travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité et de répondre aux besoins de sa clientèle, ERDF est parfois amenée à réaliser des travaux sur le réseau électrique.

Certains de ces travaux nécessitent des coupures de courant pour les clients situés à proximité, quelque soit leur fournisseur. Ces travaux sont étudiés afin de réduire au maximum les perturbations. A ce jour, seuls les clients professionnels et les collectivités locales reçoivent une information personnalisée. Les clients particuliers sont informés par un affichage collectif en mairie. Consciente de la gêne occasionnée pour ses clients, mais aussi de la difficulté engendrée par ces situations pour les Communes, ERDF développe un nouveau service gratuit pour les particuliers. Il s'agit du service Prévenance Travaux, actuellement en cours d'expérimentation en Rhône Alpes Bourgogne.

En quoi consiste ce nouveau service ?

Informé en amont les clients particuliers des coupures d'électricité pour travaux programmés par email. L'information concerne la nature des travaux, la localisation et les plages horaires de coupure.

Un service simple et gratuit à activer sur un portail internet dédié :

www.erdf-prevenance.fr

Du côté de nos écoles

Escalade

Depuis le mois de décembre, les élèves de l'école vont tous les lundis après-midi à la salle d'escalade de la MFR des Dronières à Cruseilles.

Ils apprennent à grimper sans la corde (les traversées) et avec la corde. Pour escalader sur la corde, il faut aussi apprendre à assurer les copains. Ce n'est pas facile au début mais à force de s'entraîner, on y arrive !

Nous pouvons faire cette activité grâce aux parents qui nous accompagnent dans et hors de la salle.

Cette activité (transport et location de matériel) est entièrement financée par l'APE, merci à eux !

Les enfants de l'école de Vovray, eux, se rendent à la salle d'escalade les mercredis matins.



Préinscription scolaire 2015/2016

Pour les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012 qui font leur entrée en Petite section Maternelle et pour les nouveaux arrivants.

Les préinscriptions scolaires se dérouleront à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles au 268 route du Suet à Cruseilles du lundi 2 mars 2015 au vendredi 20 mars 2015 inclus.

Les parents d'élèves pourront se présenter sans rendez-vous aux horaires d'ouverture suivants :

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Pièces à présenter :

- le livret de famille (couple marié) ou la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (autres situations),
- une pièce établissant la qualité du responsable légal (pièce d'identité)
- le jugement de divorce pour les parents divorcés
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Le Sappey d'antan

Ecole Le Sappey 1930



En haut de gauche à droite

Première ligne

Camille DUSONCHET - Léon DEROBERT - Joseph DURET
Edmond GAL - M. MATRINGE

Deuxième ligne

Marcel LAVERRIERE - Charles DELACHENAL
Clément BRAND - Louis LAVERRIERE - Henry BRAND

Troisième ligne

CEmile CORTAZ - Gustave DUSONCHET - Marcel BRAND
Gaston JACQUEMOUD - Marcel GAL.

Merci aux deux Juliette pour leur précieuse aide.

La Salévienne - Dons de mémoire

Dans le cadre de la sauvegarde de notre patrimoine, l'association « La Salévienne » est à la recherche de tous documents, photos ou autre afin de constituer un dossier par village, situé dans les « Bornes ». Pour ce faire, une réunion a été organisée le samedi 7 février, afin d'expliquer plus avant l'objet de cette démarche.

Deux prochaines réunions auront lieu le 28 février 2015 sur Menthonnex en Bornes ainsi que le 7 mars 2015 sur Vovray en Bornes. Nous comptons vivement sur votre présence pour partager vos souvenirs et connaissances.

La Salévienne est une association qui existe depuis 30 ans, et qui fait partie des sociétés savantes depuis septembre 2000. Elle compte environ 250 membres tous passionnés d'histoire. Son objectif est de valoriser la mémoire régionale et locale, en protégeant le patrimoine et en diffusant ses connaissances. Depuis 2 ans la Salévienne participe à la mise en oeuvre du don de mémoire sur Saint-Julien-en-Genevois, sous la forme «des jeudi du patrimoine» devenu un rendez-vous mensuel incontournable, pour les amoureux du patrimoine de la ville de Saint-Julien-en-Genevois.

Nous souhaitons que les 4 communes des Bornes : Le Sappey, Vovray-en-Bornes, Menthonnex-en-Bornes, et Villy-le-Bouveret puissent bénéficier de cette expérience.

Nous perdons chaque jour une somme de connaissances sur l'histoire de notre territoire. Cette perte est irréversible. Une mémoire s'éteint, les souvenirs avec...

Un ancien lavoir est détruit, il ne sera jamais reconstruit. Une fuite dans le toit, et adieu les photos de famille.

Notre passé ne pourra plus être transmis aux générations futures.

Les dons de mémoire existent pour exprimer et partager vos souvenirs, pour graver l'histoire de votre famille, de votre village, de votre région.

Afin d'illustrer vos récits, vous pouvez amener des photographies, des documents (lettres, actes notariés, documents familiaux). Nous vous proposerons régulièrement des thématiques différentes comme l'école, les fêtes de famille (Noces, baptêmes, fiançailles, etc.), les repas et la cuisine, les vêtements, le petit patrimoine, les outils, et la liste n'est pas exhaustive !!!

Il y a tant de thèmes à aborder

Qu'allons-nous faire de toutes ces connaissances ?

Dans un premier temps les protéger en scannant vos documents et enregistrant vos témoignages. Quand nous aurons assez de données, nous serons en mesure de restituer l'histoire de la commune et de ses habitants par le biais d'expositions temporaires, des brochures simples, un article dans le journal communal, et pourquoi pas, une étude du village (monographie) telle que Dominique Bouverat l'a écrite pour Andilly.

Nous vous attendons nombreux lors de nos manifestations.

**Pour la Salévienne,
Nadine Cusin et Nathalie Debize**

Parce que nous avons tous des souvenirs de notre école



Reconstituons ensemble l'histoire des écoles de Vouray-en-Bornes et du Sappey le samedi 7 mars 2015 à 14h30 à Vouray en Bornes à la salle paroissiale (Sous la mairie)

Vous pouvez amener ou envoyer par email :

- Des photos des bâtiments (anciens et nouveaux)
- Des photos de classe (Jusqu'en 1980 environ)
- Des cahiers, des livres, des bulletins de note, des images, du matériel scolaire (ou leurs photos)
- Les repas à l'école
- Des jeux joués à l'école
- Le chemin de l'école et l'école buissonnière
- Des plans (même non aboutis) des projets d'établissements scolaires
- Les documents concernant les associations scolaires, leurs activités
- Des documents administratifs concernant les écoles etc. ...



Photos de l'école de Vouray Bornes



Photo de l'école du Sappey



Mairie du Sappey



La Salévienne



Mairie de Vouray-en-Bornes

*Les dons de mémoire organisés par la Salévienne
avec le soutien des municipalités de Vouray-en-Bornes et du Sappey*

Nadine Cusin 04 50 52 25 59 Nathalie Debize 06 69 46 18 91

donsdememoiredesbornes@gmail.com

Lieux et Monuments

Réponse Quizz des lavoirs

Suite du quizz concernant les lavoirs de notre charmant village.

Voici donc les réponses :

- Photo 1 Le « petit piège » : voici la fontaine du Chef-Lieu
- Photo 2 Chez Fauraz
- Photo 3 Chez Francelet
- Photo 4 Cornillon
- Photo 5 Grange Gal
- Photo 6 La Thouvière
- Photo 7 Cette fois-ci voilà le lavoir du Chef-lieu
- Photo 8 Chez Bolliet, caché par la petite Chapelle
- Photo 9 Clarnant
- Photo 10 Ce dernier a bel et bien disparu, il était situé dans le petit chemin partant derrière Chez Dianet

De nombreuses personnes ont été bien heureuses de chercher en famille nos célèbres lavoirs. D'autant plus que beaucoup d'enfants ont eu plein de questions concernant leur utilité de nos jours et tout particulièrement en ce 21^{ème} siècle ! Grâce à ce petit jeu de devinette en grandeur nature, ils ont pu joindre l'utile à l'agréable. Comment pourrions-nous imaginer de nos jours où nous avons tout le confort, que nos chères arrières grands-mères devaient porter tout leur linge vers ces lavoirs !

Sachez également que l'ensemble des lavoirs a été mis en place en 1938 lors de la mise en réseau d'eau potable dans les différents hameaux du village.

Par ailleurs, dans le cadre de la sauvegarde de notre patrimoine, si dans votre entourage vous connaissez un monument ou bâtiment méconnu ou bien caché, n'hésitez pas à nous en faire part, et ce, en adressant un petit mot auprès de la Commission Communication, à l'attention de Mme DEMOLIS Marilyne et M. JACQUES Jean-Michel, directement déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Jean-Michel JACQUES

Recettes de grand-mère

Chélidoine

Autrement appelée «herbe à verrues», la chélidoine est connue depuis l'Antiquité pour ses vertus médicinales. Son nom provient du grec « chelidôn » qui signifie «hirondelle», car selon les croyances, ces oiseaux l'utilisaient afin de guérir les yeux de leurs petits naissant aveugles. Ainsi, parmi ses vertus, sa propension à soigner les pathologies oculaires diverses est soulignée depuis très longtemps. Elle est aujourd'hui surtout utilisée pour soigner les verrues, d'où l'appellation populaire d'herbe à verrues.



Sauge

Plante digestive par excellence, la sauge possède de multiples vertus médicinales, de la régulation de la transpiration à celle des cycles menstruels en passant par les maux de gorge, la gingivite et la désinfection des plaies. Son usage autre que celui culinaire nécessite toutefois quelques précautions du fait de la forte présence de thuyone dans son huile essentielle.



Pour les papilles

Le farçon



Moule à farçon

1. Râper les pommes de terre (à la main, nos grands-mères n'avaient pas de râpe électrique)
2. Saler et poivrer et ajouter 1 à 2 cuillères à soupe de farine (selon l'humidité des pommes de terre)

3. Ajouter l'œuf entier et ensuite bien mélanger le tout
4. Couper le lard en dés et le faire revenir dans une poêle avec un peu de saindoux.
5. Lorsque le lard est cuit, le rajouter au mélange.
6. Rajouter les pruneaux, les raisin et mélanger le tout
7. Graisser le moule à farçon au saindoux et y verser la préparation
8. Mettre le moule à farçon dans un récipient d'eau froide et cuire à feu fort

Ingrédients

pour 4 personnes

- 12 grosses pommes de terre
- 1 à 2 cuillères à soupe de farine
- 1 œuf
- 500 gr de lard non fumé
- 30 pruneaux sec
- Une bonne poignée de raisin sec
- 50 gr de saindoux
- 6 à 8 gros oignons

9. Lorsque l'eau frémit, faire cuire à feu doux pendant 3h00. Si vous avez un autocuiseur 1h30 suffit
10. Faire revenir les oignons émincés avec le restant de saindoux juste avant la fin de cuisson du farçon
11. A la fin de cuisson, démouler le farçon sur un plat et ajouter les oignons autour

Bon appétit

Etat civil



Naissance

Emile BOUVARD,
né le 30 octobre 2014

Julia BOVAGNE,
née le 14 novembre 2014

Sophia MOREL,
née le 8 janvier 2015

Agenda



Samedi	7 mars 2015	Dons de mémoire à 14h30 à Vovray-en Bornes
Samedi	7 mars 2015	Soirée Loto à 20h
Dimanche	15 mars 2015	Concert avec le groupe Nuance à l'église à 16h
Dimanche	29 mars 2015	Repas Filets de perches à 12h

Maison du Salève

Jusqu'au **31 mars 2015**

Les corridors de l'amour ou les rencontres animales à pile ou face (Maison du Salève entrée gratuite)

Exposition permanente : le Salève, une montagne et des hommes. (entrée 6 € adulte, enfants - de 6 ans gratuite)

renseignements expositions, animations, conférences : www.maisondusaleve.com 04.50.95.92.16